

COMPTABLE DE PRODUCTION

Département
PRODUCTION

Définition générale

Le **comptable de production** travaille principalement sur la comptabilité du film, paie les contractuels intermittents et fait la gestion administrative des dossiers de production. Il est responsable de la gestion et la vérification des coûts de la production en fonction du budget préétabli par le producteur et ses associés.

Ses tâches

Voici un sommaire des tâches qui lui incombent :

- Effectuer un survol des différents syndicats et conventions avec lesquels traiter;
- Recevoir et vérifier les factures;
- Payer les différents fournisseurs;
- Voir aux mouvements de trésorerie;
- Tenir les journaux des paies et faire les écritures comptables;
- Produire le dossier de financement intérimaire pour la banque et l'accès aux liquidités;
- Établir avec le producteur délégué les différentes ententes, formulaires et engagements avec les talents et les membres de la production;
- Émettre les chèques pour la rémunération de l'équipe;
- Rédiger les rapports de coûts pour les différents partenaires financiers.

Europe, Canada et États-Unis

La fonction de comptable de production est similaire dans chacun des pays.

Sa fonction

Le **comptable de production** joue un rôle d'administrateur de production. Beaucoup de transactions en espèces sont monnayées au cours d'une production. Il est important que chacun des secteurs de la production dispose d'une petite caisse. Le comptable de production gère un système de bons de commande qui permettent de contrôler les sommes en espèces qui sont en circulation dans les différents départements. C'est le comptable de production qui voit aux diverses conventions collectives, les différents contrats de travail, il est au fait des principes d'application en matière de rémunération (barèmes de salaires, abattements fiscaux, heures supplémentaires, les nuitées, déplacements, défraiements et indemnités). En matière salariale, il doit tenir compte : des mentions obligatoires, de la périodicité, des différentes cotisations salariales et patronales, des assiettes de cotisations et des retenues à la source et les versements aux organismes concernés. Il doit traiter et faire le suivi, aux plans administratif, comptable et financier, en effectuant les procédures propres à leur liquidation conformément aux cadres légaux.

En résumé, le comptable de production a pour fonction la planification budgétaire d'un projet audiovisuel, de la pré production à la postproduction jusqu'à la bande maîtresse.

Postes connexes

Au département de production, ce sont des professions qui répondent relativement aux mêmes objectifs selon l'ampleur de la production (le démarrage, le financement et la gestion du projet).

- Producteur
- Coproducteur
- Producteur délégué
- Producteur exécutif
- Secrétaire de production
- Directeur de production